



Paris, le 19 février 2020

Monsieur le Président de la République,

Dans le contexte actuel de négociation pour la future programmation budgétaire européenne 2021-2027, et en vue du prochain Conseil européen exceptionnel du 20 février 2020, l'AMF s'inquiète fortement de la baisse des subventions dédiées aux territoires, et en particulier à la politique de cohésion.

Notre organisation agit quotidiennement pour que les maires et les présidents d'intercommunalité puissent exercer le plus librement possible leurs compétences au service de l'intérêt commun européen. Aussi, afin de reconnaître le rôle des communes et de leurs intercommunalités comme des opérateurs de proximité des politiques publiques européennes, il est crucial de préserver leurs moyens.

En effet, la baisse des crédits européens à destination des territoires aurait de fortes incidences sur l'investissement local. Premier investisseur public en France, les collectivités locales se verrraient supprimer une possibilité de cofinancement pour leurs projets de développement local. Ces projets, qui rapprochent également l'Europe de ses territoires, répondent aussi aux besoins de la population. Ainsi, la qualité, l'offre et le maintien des services publics de proximité, spécificité française, rendus aux citoyens sur l'ensemble du territoire en seraient d'autant plus touchés que les fonds européens permettent de financer ces services à la population.

Pour ces raisons, l'AMF demande un budget ambitieux, conséquent, et en adéquation avec les besoins des communes et leurs groupements pour la politique de cohésion et la politique agricole commune pour ne pas pénaliser les territoires français et œuvrer au renforcement de leur développement. Pour cela, elle demande que l'Union européenne puisse continuer d'investir dans toutes ses régions, de la moins développée à la plus développée afin de résorber les disparités infrarégionales. Elle demande enfin que les régions ultrapériphériques continuent de voir leurs spécificités reconnues et qu'elles soient accompagnées pour une meilleure intégration au sein du marché commun.

Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 PARIS

L'AMF tient donc à réaffirmer ici son attachement à la politique de cohésion, à la politique agricole commune et à son second pilier dédié au développement rural, et souhaite que la France se saisisse des enjeux pour les communes et les intercommunalités dans les négociations relatives au budget européen en cours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Philippe LAURENT  
Secrétaire général,  
Président de l'AFCCRE

André LAIGNEL  
1<sup>er</sup> Vice-président délégué

François BAROIN  
Président

Copies : Edouard PHILIPPE, Premier ministre  
Jean-Yves Le DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères  
Amélie de MONTCHALIN, Secrétaire d'Etat chargée des Affaires européennes